

+ simple et + sûr : le paiement dématérialisé

Vous avez reçu un courrier d'avis de rejet de prélèvement d'acompte ou une relance amiable vous demandant de payer sur le site impots.gouv.fr ?

Avec le prélèvement à la source, un acompte mensuel doit être prélevé sur votre compte bancaire si vous disposez de revenus d'activité indépendante, de revenus fonciers, pension alimentaire... ou si vous avez opté pour ne pas transmettre votre taux personnalisé à votre employeur (acompte en complément de la retenue sur votre salaire).

Le prélèvement n'a pas pu être effectué automatiquement. Payez en ligne votre acompte !

Attention : > Assurez-vous que votre compte bancaire soit suffisamment approvisionné car vous serez aussi prélevé de votre acompte mensuel.

> Mettez à jour vos coordonnées bancaires dans votre espace Finances publiques pour vos prochains prélèvements.

Payez directement en ligne avec votre avis...

Vous avez besoin de :

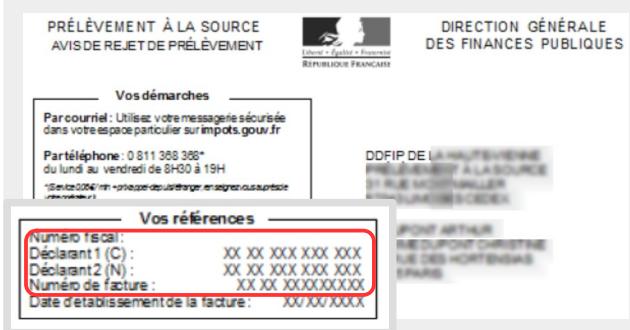
> l'**avis de rejet ou la relance amiable** où figurent en 1ère page dans le cadre « Vos références » :

- votre numéro fiscal
- le numéro de facture (ou référence)

> votre **relevé d'identité bancaire (RIB)**

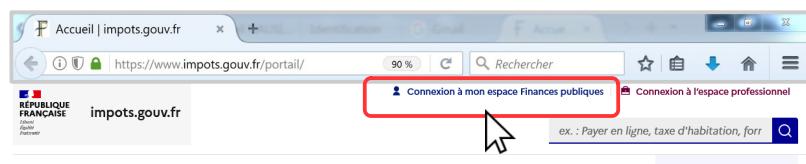
> votre **adresse électronique**

> pour en créer une, consultez la fiche [Je n'ai pas encore d'adresse électronique](#)



1 Dans votre navigateur internet, ouvrez le site [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr/portal/).

2 Cliquez sur «Connexion à l'espace Finances publiques».



3 Cliquez sur le bouton « Payer en ligne » en bas du cadre de droite.



4 Vous accédez au site de paiement.

> Dans la zone située au centre de votre écran, **saisissez votre numéro fiscal** (13 chiffres) puis cliquez sur le bouton bleu « **Accéder au service** »



Dans la page suivante, saisissez le numéro (ou référence) de la facture (13 chiffres) puis « Continuer ».

> Vérifiez les données qui s'affichent



5

Saisissez vos coordonnées bancaires puis cliquez sur « Valider ».



6

Vérifiez les données qui s'affichent et cochez la case « Je valide le mandat autorisant l'administration fiscale à présenter des ordres de prélèvement sur le compte bancaire ouvert à mon nom ».

7

Saisissez 2 fois votre adresse électronique puis « Confirmer ».



Votre paiement est validé !

Un récapitulatif indique la date du prélèvement et vous recevrez un courriel de confirmation.

Paiement en ligne

Saisie référence Saisie Validation Récapitulatif

Saisie des coordonnées bancaires

Les champs actifs marqués d'un astérisque (*) doivent être renseignés.

IBAN *	FR	IBAN
Entre 13 et 32 caractères.		

Titulaire du compte *

Avertissement : L'utilisation du prélevement SEPA doit être autorisée sur le compte bancaire indiqué ci-dessus, pour plus d'informations [Les comptes bancaires autorisés](#).

Retour

Valider

Titulaire du compte :



Je valide le mandat autorisant l'administration fiscale à présenter des ordres de prélèvement sur le compte bancaire ouvert à mon nom.

Adresse électronique

Attention à la bonne orthographe de votre adresse. Une erreur de saisie entraînerait l'envoi, à tort, de documents sur l'adresse d'un tiers.

Les champs actifs marqués d'un astérisque (*) doivent être renseignés.

Adresse électronique *	I
------------------------	---

Confirmation de l'adresse électronique *	
--	--

Je n'ai pas d'adresse électronique

Retour

Continuer

...Mettez à jour vos coordonnées bancaires pour le prochain acompte

You avez besoin de votre relevé d'identité bancaire (RIB).

Suivez les étapes **1** et **2**

3

Dans la rubrique « Connexion ou création de votre espace Finances publiques », à gauche, saisissez vos 2 identifiants :
> numéro fiscal (13 chiffres) et cliquez sur « Continuer »
> mot de passe et cliquez sur « Connexion ».

OU, pour vous identifier avec votre compte AMELI, La Poste, MSA ou Mobile Connect et moi, cliquez sur le bouton « FranceConnect » et laissez-vous guider.

> Consultez la fiche

Je crée mon espace Finances publiques

ou J'ai perdu mon numéro fiscal/mot de passe

Connexion ou création de votre Espace Finances publiques

Numéro fiscal

Format attendu : 13 chiffres

Numéro fiscal oublié ?

Continuer

ou

Se connecter avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'Etat pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne



4

Cliquez sur « **Prélèvement à la source** » dans la barre de menu en haut de page.



Mon espace Finances publiques
impots.gouv.fr



Messagerie sécurisée

Tableau de bord

Prélèvement à la source

Paiements

Documents

Biens immobiliers

5

À gauche de l'écran, cliquez sur le bouton bleu « **Mettre à jour vos coordonnées bancaires** » afin de recevoir un code de sécurité par SMS ou par courriel afin de valider votre demande.



6

Puis dans la partie droite, saisissez vos nom et prénom et vos coordonnées bancaires . Cochez la case avant de cliquer sur « **Confirmer** ».

Votre dernière situation de famille connue est : **marié**
Vous avez 1 enfant

Déclarer un changement

Votre taux personnalisé est actuellement de : **9,5 %**

Actualiser suite à une hausse ou une baisse de vos revenus

Vos acomptes mensuels sur vos revenus fonciers, indépendants, pensions alimentaires... sont de : **119 €**

Gérer vos acomptes

Mettre à jour vos coordonnées bancaires

Consulter l'historique de tous vos prélèvements

Consulter l'historique de vos actions

Consulter vos taux

Mettre à jour vos coordonnées bancaires

Nouvelles coordonnées bancaires

IBAN	EX_FR01	0000	0000	0000	0000	000	EX_BRED123456
------	---------	------	------	------	------	-----	---------------

Référence Unique de Mandat (RUM) :

J'accepte le prélèvement sur mon compte bancaire.

Rappel : coordonnées enregistrées

IBAN : | BIC :

Confirmer

Retour à l'étape précédente



Vous recevrez un courriel vous indiquant la date de prise en compte de votre nouveau RIB.

Téléchargez l'application mobile « impots.gouv » gratuite sur Google Play ou l'App Store !